



BULLETIN MUNICIPAL DE FRASNE LES MEULIERES

N° 18 - AOUT 2016

BULLETIN EDITE PAR LA MAIRIE

Tél : 03 84 70 22 20

**Courriel :
ccjdfrasne39@wanadoo.fr**

Contacts élus :

maire : Laurence BERNIER

03 84 70 34 74 ou 06 89 43 14 00

Régis BONVALOT

03 84 70 37 11— 06 78 94 44 51

Marie LONDE

03 84 70 33 92—06 37 31 86 92

Daniel PRADEL

03 84 70 33 56 - 06 26 90 83 98

Bel été à toutes et tous !

Les beaux jours ont tardé à venir, mais cette fois l'été est bien installé. Ce fut l'occasion de fêter le 14 juillet, avec le Comité des fêtes, dont l'équipe renouvelée a tenu le pari d'un bon repas avec ses entrées à volonté et des desserts multiples grâce à la participation des convives.

C'est aussi le moment des travaux et de la remise en état des divers espaces de la commune, qui se poursuivront à l'automne.

Jusqu'au 20 août, vous pouvez donner votre avis sur le prolongement de la carrière de Moissey.

Des habitants ont quitté le village cet été, nous adressons la bienvenue à celles et ceux qui viennent d'emménager.

Si vous êtes en congés, nous vous souhaitons de belles fins de vacances.

Laurence Bernier, maire



L'équipe du Comité des Fêtes, présidée par Claude Foucheyrand.

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 22 juillet 2016

Présents :

Laurence BERNIER, Régis BONVALOT, Roger CHATILLON, Laurent FOUCHEYRAND, Alain LENAIN, Marie LONDE, Anne-Laure MIANCIEN, Manon VEQUAUD et Daniel PRADEL

Excusés: Laurent FOUCHEYRAND (pouvoir donné à Roger Chatillon) et Valérie MISIR (pouvoir donné à Daniel Pradel) — **Secrétaire :** Alain Lenain

DEMISSION DU CONSEIL MUNICIPAL



Par courrier en date du 27/06/2016, Yannick Grimaut a informé Madame la Maire de son souhait de démissionner de son mandat de Conseiller Municipal de Frasné les Meulières. Madame la Maire a accepté la démission de M. Grimaut et transmis le courrier à M. le Sous-Préfet de Dole qui, le 11 juillet 2016, a acté que l'effectif de notre conseil municipal se trouve par conséquent réduit à 10 membres.

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de M. Grimaut qui quitte la commune ce mois-ci pour raisons personnelles et le remercie de sa participation pendant deux ans et demi aux travaux du Conseil Municipal.

M. Grimaut était membre des commissions suivantes :
Commission impôts (suppléant) , Commission appel d'offres (suppléant) , Commission bois et affouages et Commission aménagement du territoire du Grand Dole.
Son remplacement au sein des commissions sera effectué en fonction des besoins et après consultation des conseillers absents à ce conseil .

CARRIERE MOISSEY—OFFLANGES

Le conseil municipal devait délibérer sur la demande de renouvellement d'une carrière à ciel ouvert de roches éruptives à Moissey et Offlanges, dans le cadre de l'enquête publique prévue du 4 juillet au 6 août et prolongée jusqu'au samedi 20 août inclus.

Il s'agit d'une procédure qui regroupe toutes les demandes y compris les dérogations d'un projet installé en partie sur une zone Natura 2000, classée pour la protection de l'environnement.

Le Conseil municipal a étudié ce projet depuis le mois de novembre 2015, où une séance du conseil avait été consacrée à cette question, l'ensemble des nouveaux documents étant disponibles en mairie et sur le site de la Préfecture.



TRAVAUX

Elagage

L'entreprise Holtzinger effectue depuis le 18 juillet et jusqu'au 30 septembre minimum, des travaux d'élagage pour le compte d'Enedis, sur notre commune ainsi que sur des propriétés privées concernées par le passage de la ligne moyenne tension.

La prestation est prise en charge par Enedis, le bois et les branches resteront sur place rangés proprement à disposition des propriétaires.

Des coupures d'électricité auront lieu à la fin des travaux (septembre/octobre) dont nous serons informés.

Dalle terrain communal

Le conseil municipal remercie Michel Richard, qui a remis en état l'extrémité de la dalle qui était endommagée sur le terrain communal.

Une couverture en bois de la bordure est à l'étude.

Le conseil municipal décide de donner un AVIS DEFAVORABLE à la demande de la Société des carrières de Moissey par 6 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.



Considérant l'impact environnemental et humain de ce projet, le Conseil Municipal a complété son avis défavorable des remarques suivantes :

- ◆ La zone concernée (zone B) est une zone exceptionnelle du massif de la Serre à préserver. Ce projet serait très impactant pour le massif et ne peut être accepté par la collectivité.
- ◆ Les nuisances pour les habitants des villages environnants ne sont pas acceptables (circulation des camions et dégradation des sols et des paysages).

routes, bruit, vibrations, poussières, dégradation des mai-

- ◆ L'utilité publique de cette prolongation d'une activité d'extraction interrompue depuis un an, n'est pas démontrée. (d'autres carrières existent dans les départements voisins, pas de projet de routes). Seul le coût peu élevé de la matière première (taxe de forage faible) est mis en avant pour des intérêts privés.
- ◆ La profondeur de l'eurite dans cette zone implique l'extraction de 3 tonnes de produits stériles pour 1 tonne d'eurite ce qui ne permet pas une gestion économe et durable de la ressource.
- ◆ La remise en état du site serait reportée de 12 années, alors que celle-ci est attendue dès maintenant.

ENQUETE PUBLIQUE PROLONGEE JUSQU'AU 20 AOUT 2016

L'enquête publique qui devait s'arrêter le 6 août est prolongée jusqu'au 20 août 2016 à 17h00.

2 nouvelles permanences sont assurées par le commissaire enquêteur :

- vendredi 12 août de 14h à 17h en mairie d'Offlanges
- Samedi 20 août de 14h à 17h, en mairie de Moisse.

Vous pouvez aussi lui adresser votre avis par courrier dans ces deux mairies.

RENOUVELLEMENT BAIL

La commune loue à Laurent Foucheyrand une parcelle de terre d'une surface de 3ha 11a (ZA9), dont le bail est arrivé à échéance le 22 mars 2016. Il convient de renouveler ce bail à la date d'échéance.

Il s'agit d'un bail de 9 ans. Le prix du fermage étant de 1200 Kg de blé, ce qui correspondait pour 2015 à 284,98 €.

Le renouvellement du bail est approuvé à l'unanimité et la date d'échéance est fixée au 22 mars 2025.

SYNDICAT DES EAUX ...

Régis Bonvalot informe de la tenue de la dernière assemblée générale du syndicat des eaux qui remonte au 29 mars 2016.

Le compte administratif du syndicat pour 2015 a été adopté ainsi que le budget primitif qui s'élève (en dépenses et en recettes) à 1 647 002 € pour la partie Eau, et à 13 000 € pour la partie Assainissement. Le financement des travaux sur la commune de Peintre est en cours.



... EAU et Grand Dole

Régis Bonvalot fait aussi état d'un courrier du Grand Dole, concernant la Loi NOTRe qui transfère les compétences eau et assainissement aux communautés d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020. Une collecte de données est demandée à la commune par le Grand Dole.



Un courrier a été adressé à l'agglomération précisant qu'au niveau de l'eau potable, nous adhérons au syndicat des eaux de Montmirey-le-Château et **que ce dernier n'a pas vocation à disparaître.**

En effet, ce syndicat distribue l'eau dans 14 communes réparties sur trois communautés de communes au 1/01/2018, (Jura Nord, Grand Dole et Auxonne), ce qui lui permettra de continuer de fonctionner au-delà de l'application de la loi NOTRe.

En ce qui concerne l'assainissement, notre commune est uniquement équipée en assainissement individuel, donc déjà sous la compétence du Grand Dole. Le transfert de compétence concernera donc uniquement la gestion des eaux pluviales.



ONF Contrat d'approvisionnement

Notre gestionnaire ONF, M. Jacques nous propose un contrat d'approvisionnement de bois, pour la vente de gré à gré, d'un volume de 40 m³ annuel.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la signature de ce contrat et autorise Mme la Maire à signer la convention avec l'ONF.

Contrat de bucheronnage et débardage

Comme l'an dernier, un contrat de bûcheronnage et débardage est proposé à M. MULLER Hervé, concernant 95 m³ prévus par l'ONF à la vente de bois façonnés votés au conseil du 27 mai 2016 et les 40 m³ du contrat d'approvisionnement accepté à cette séance, soit un total de 135 m³, pour un montant de 8 € le m³ pour l'abattage et le façonnage et 8 € le m³ pour le débardage. Ces travaux concernent les parcelles 8, 9, 11, 12 et 13 pour des ventes prévues en décembre 2016.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le contrat de travaux de bucheronnage et débardage, pour un montant de 2160 € HT (2592 € TTC).

Nouveau réseau de transports du Grand Dole



Lors de la réunion d'information des élus du nord de l'agglomération, le 16 juin à Authume, Laurence Bernier, Maire, a fait connaître le mécontentement des élus de Frasne concernant la réduction du transport dans les villages du Grand Dole, suivie par la quasi-totalité des élus présents (maires, adjoints et conseillers municipaux). Le journal le Progrès en a rendu compte.

Hormis le transport scolaire, qui ne fonctionne pas le samedi et durant les vacances scolaires, un seul horaire par demi-journée est proposé, en transport à la demande et sur réservation à partir de septembre :

- le matin à 8h54 avec retour à 11h38 à Frasne
- l'après-midi à 13h54 avec retour à 18h52 à Frasne

Ces horaires sont insuffisants pour répondre aux besoins des scolaires et inadaptés notamment aux personnes âgées qui veulent faire leurs courses.(retour tardif).



Fête de la musique, Juin 2015

DECES DE CLAIRE JACQUIN

Claire Jacquin est décédée le 30 juillet dernier. Nos sincères condoléances vont à M. Gérard Gandré, son neveu et sa famille.

Claire Gandré s'est mariée à Moissesey avec René Jacquin, fils d'agriculteurs à Frasne. Après une carrière à la poste à Paris, M. et Mme Jacquin avaient pris leur retraite dans leur villa "rochkeur" depuis 1974.

Madame Jacquin s'est alors investie dans la paroisse où elle s'occupait des messes et du catéchisme. Les enfants avaient plaisir de se retrouver le mercredi matin dans une pièce spécialement aménagée dans leur sous-sol.

Le conseil municipal et la création du comité des fêtes ont également fait partie de ses activités. En 1982, Madame Jacquin aidée par plusieurs couples d'amis a créé l'association "Club saint Michel", elle en était la présidente.

Après quelques années passées en maison de retraite, elle s'en est allée rejoindre son René, emportant avec eux le secret de Rochkeur.

Régis Bonvalot



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

vendredi 23 septembre 2016

à 20h30 en mairie

CARTES DE BUS

les nouvelles cartes de transports scolaires sont arrivées.
Disponibles en mairie, elles seront distribuées prochainement.

Il y a en permanence des élus présents sur la commune pendant l'été et les permanences sont maintenues.

PERMANENCES

- ◆ **LE MERCREDI** de 18h à 19h
- ◆ **LE VENDREDI** de 14h à 16h30
- ◆ **Et le SAMEDI MATIN**
sur rendez-vous (Tél : 06 89 43 14 00)